



Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard

Brevet d'aptitude à la conduite de petits navires (BACPN)

Prérogatives du brevet :

Capitaine ou matelot sur un navire d'une puissance propulsive de moins de 250 kW, de moins de 12 mètres, effectuant une navigation à moins de 6 milles du point de départ et transportant au plus 12 passagers.

Texte de référence :

Arrêté du 28/12/2017 relatif à la délivrance du brevet restreint d'aptitude à la conduite de petits navires (BRACPN), du brevet d'aptitude à la conduite de petits navires (BACPN) et du brevet d'aptitude à la conduite des petits navires à voile (BACPNV).

Conditions :

❖ Pré-requis à l'entrée en formation :

- Etre âgé d'au moins 18 ans,
- Etre reconnu apte à la navigation par un médecin du service de santé des Gens de Mer.

❖ Conditions de délivrance du brevet :

- Etre titulaire de l'attestation de formation à la sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de moins de 12 mètres au commerce ou à la plaisance (ou du CFBS),
- Etre titulaire de l'ensemble des attestations justifiant l'acquisition des modules du BACPN (ou justifier d'un titre reconnu - réf arrêté du 28/12/2017 du 28/12/2017, annexe 1, tab. 2),
- Etre titulaire de l'un des certificats suivants en cours de validité : CRR/CR1/CRO/CGO.

Coût de la formation :

Formation à la sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de moins de 12 mètres au commerce ou à la plaisance	495 euros
Parcours modulaire du BACPN (modules P1-0 / P3-X / RN)	1150 euros
Parcours complet	1645 euros

Plan de formation :

Contenu	Volume
Formation à la sécurité pour les personnels embarqués sur des navires de moins de 12 mètres armés au commerce ou à la plaisance : <ul style="list-style-type: none"> • UV - TIS/E Techniques individuelles de survie • UV - FBI/E Formation de base à la lutte contre l'incendie • UV – SPRS/E Sécurité des personnes et responsabilités sociales • Médical I (UV - HPR Hygiène et Prévention des Risques, UV - AMMCT1 Aide Médicale en Mer Consultation Télémédicale de niveau I et UV - PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) 	27h
Module P1-0 – Navigation au niveau de direction <ul style="list-style-type: none"> • Navigation • Météorologie • Règle de barre, balisage, signaux • Manœuvre (portuaire et navigation) 	56h
Module P3-X – Entretien et réparation au niveau de direction <ul style="list-style-type: none"> • Entretien et réparation 	16h
Module Réglementation Nationale - RN : <ul style="list-style-type: none"> • Réglementation et activités professionnelles dans la bande littorale 	8h
TOTAL FORMATION BACPN (hors évaluations finales du parcours modulaire et réduction éventuelle de parcours)	107h

Organisation de la formation :

- ❖ **Rythme** : la formation se déroule à temps complet sur 3 semaines.
- ❖ **Lieu de formation** : en majorité à notre antenne de Saint-Nazaire (2 jours sur le site de Nantes)
- ❖ **Validation** : épreuves en cours de formation et épreuves finales orales.

Lycée Professionnel Maritime Jacques Cassard - 111 rue du Port Boyer – BP 51536 - 44315 NANTES Cedex 3

Tél : 02 40 50 5101 - N° Siret : 19442313300017 -

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°52440422444 auprès du préfet de région des Pays de la Loire

E-Mail : LPM-Nantes@developpement-durable.gouv.fr – Site : www.lycee-maritime-nantes.fr

MAJ le 27/09/2019